



## **Comité de défense des transports collectifs**

03.02.20

A Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales 2020 sur le territoire ACCM

Objet : Transports collectifs.

Notre comité a été créé au moment du changement de délégation de services publics (DSP), en juillet 2018, où la qualité de service des transports collectifs dépendant de la Communauté d'Agglomération s'est fortement dégradée. A la même période on constatait aussi une accélération de la détérioration de la desserte des gares d'Arles et Tarascon.

Depuis notre comité a œuvré à défendre les transports collectifs, avec quelques modestes résultats à court terme mais de notoires espoirs pour l'avenir. Aussi nous voudrions ici rappeler très brièvement nos attentes sur notre territoire.

### **Transports ferroviaires :**

- ✓ Effectifs suffisants en matière d'accueil des usagers, en gare d'Arles et de Tarascon.
- ✓ Rétablissement des arrêts supprimés en gare d'Arles (intercity et TER sur les axes Marseille Lyon et Marseille Montpellier)
- ✓ Rétablissement de la LR 18 (Ligne de bus, reliant la gare d'Arles, via la gare de Tarascon, à la Gare TGV Avignon). Une éventuelle liaison en bus depuis Arles vers la gare TGV de Manduel ne compenserait pas la disparition de la LR18, loin s'en faut.

### **Transports urbains et interurbains ACCM :**

- ✓ Améliorer sans attendre la qualité du service avec plus de passages (ex 7 AR sur Monplaisir contre 12 antérieurement), lignes à revoir (ex Trinquetaille dont la desserte a été détériorée avec 4 bus actuellement contre 2 bus avant) ,..., nombreuses demandes en instance, déposées par notre comité.
- ✓ Lancer sans attendre une étude pour une vraie réorganisation du réseau, efficace et rationnelle, en concertation avec le comité des usagers, dans la perspective de la fin de l'actuelle DSP.
- ✓ Poursuivre et améliorer le fonctionnement du comité des usagers, mis en place par ACCM, suite à nos revendications.

- ✓ Créer sans attendre une vraie desserte du secteur Maëva (Fourchon).
- ✓ Améliorer le fonctionnement de « Envia à la demande » par la mise en service d'un ou deux véhicules supplémentaires (un seul actuellement pour toute la ville d'Arles).
- ✓ Mise en place d'une (ou plusieurs) véritable gare routière sécurisée, notamment à Gabriel Péri, très proche de l'hyper-centre et desservant 3 établissements du second degré.
- ✓ Créations de parkings relais aux entrées de l'agglomération arlésienne avec des navettes en nombre suffisant pour assurer un cadencement efficace.
- ✓ Amélioration des conditions de travail des agents du réseau.
- ✓ Retour immédiat à la gratuité pour tous les retraités.
- ✓ Retour à la gratuité des lignes assurant la desserte de l'hyper centre (Arles et Tarascon).
- ✓ Meilleure desserte en fin d'après-midi, notamment pendant les vacances scolaires (ex. ligne Agglo 20 dernière course à 16h pendant les vacances scolaires)
- ✓ Gratuité pour tous à l'issue de l'actuelle DSP, sachant que les recettes de billetterie ne couvrent que 6 à 8% des dépenses et que c'est un vrai succès pour toutes les collectivités qui l'ont mis en place.
- ✓ Mise en régie publique du réseau de bus à l'issue de l'actuelle DSP.

#### **Transports alternatifs en mode doux :**

- ✓ Navette fluviale.
- ✓ Améliorer sérieusement les pistes cyclables et développer des sites dédiés.

Nous vous invitons à nous faire savoir votre positionnement relatif à nos attentes, que nous ferons connaître à tous nos contacts et éventuellement aux Arlésiens par voie de presse.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le comité de défense réuni ce 3 février 2020.

Comité de défense des transports collectifs

3 rue Parmentier 13200 Arles – Tél : 04.90.96.50.27 – Courriel : codeftransports@gmail.com